



Le poids économique du sport en 2009

En 2009, la dépense sportive en France s'est élevée à 34,9 milliards d'euros en valeur. Elle se maintient ainsi à son niveau de 2008.

Les ménages représentent près de la moitié de cette dépense (16,5 milliards d'euros).

Les financeurs publics supportent également une part importante de la dépense sportive (plus de 40%), soit 15,1 milliards d'euros, dont les deux tiers à la charge des communes. Enfin, la part des entreprises s'élève à 9%, avec des dépenses de parrainage sportif restées stables par rapport à 2008.

Le déficit de la balance commerciale «sport» s'accroît sensiblement, les exportations s'étant contractées beaucoup plus fortement que les importations.

On estime à environ 219 000 le nombre de personnes ayant, en 2009, un emploi à temps plein ou à temps partiel dans le «noyau dur» du secteur sportif (activités liées au sport, emplois publics dans le domaine du sport), soit une augmentation de 3,9% par rapport à 2008.

La dépense sportive est mesurée par les efforts financiers effectués dans ce domaine, par les ménages, les acteurs publics (État et collectivités locales), ainsi que les entreprises.

En 2009, année sans événement sportif majeur et dans un contexte économique de récession, la dépense nationale sportive s'établit à 34,9 milliards d'euros (tableau I).

En valeur, cette dépense reste au même niveau que l'année précédente. En revanche, la part dans le produit intérieur brut (PIB) est en augmentation et s'élève à 1,85%.

En 2009, seules les dépenses des collectivités territoriales (10,8 milliards) ont sensiblement progressé (+2%), avec une hausse de près de 200 millions d'euros, dont 100 millions pour les communes : leurs dépenses s'élèvent ainsi à 9,4 milliards d'euros. En comparaison, les dépenses sportives des départements et des régions sont bien inférieures (respectivement 820 millions d'euros et 550 millions).

Toutefois, depuis le début de la décennie, les départements ont vu leur dépense sportive augmenter de 64% et les régions de 175%.

L'État maintient ses dépenses au niveau de 2008, avec 4,3 milliards d'euros, tandis que la dépense des ménages (16,5 milliards) est en légère baisse pour la première fois depuis 2000. Cependant, les dépenses de ces deux acteurs sont en augmentation depuis dix ans, d'environ 40% pour les ménages et de près de 20% pour l'État. A noter que durant la dernière décennie, la dépense sportive des entreprises a quasiment doublé pour atteindre 3,3 milliards d'euros en 2009.

Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 12 - 01

février 2012

Rédacteur :

Damien MEGHERBI
Mission des Etudes, de l'Observation et des Statistiques

Tableau I La dépense sportive en France de 2000 à 2009 (En milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009/2000
Ménages *	12,0	12,1	13,0	14,1	14,6	15,1	15,8	16,4	16,7	16,5	38%
État**	3,6	3,8	4,0	4,1	4,0	4,0	4,1	4,2	4,3	4,3	19%
Collectivités locales	7,6	7,8	7,9	7,9	8,6	9,1	9,6	10,2	10,6	10,8	42%
Entreprises	1,7	2,0	2,3	2,2	2,5	3,1	3,2	3,2	3,3	3,3	94%
TOTAL	24,9	25,7	27,2	28,3	29,7	31,3	32,7	34,0	34,9	34,9	40%
En % du PIB	1,73%	1,72%	1,76%	1,78%	1,79%	1,82%	1,82%	1,80%	1,81%	1,85%	

* : série révisée compte tenu de la modification des nomenclatures d'activités et de produits réalisée par l'INSEE en 2008.

** : série révisée en tenant compte de la nouvelle méthodologie utilisée dans le calcul du compte de l'Education.

Source : INSEE - DGCL

La consommation sportive des ménages en baisse dans un contexte économique difficile

Pour la première fois depuis le début de la décennie, les dépenses de consommation des ménages en biens et services sportifs diminuent (-1,2%) avec 16,5 milliards d'euros (tableau 2), après une progression de 2,2% en 2008.

Selon l'Insee, la dépense totale de consommation des ménages est en recul de 0,6% (en valeur) en 2009. Ainsi, le repli de la consommation sportive des ménages est plus marqué que celui de la consommation globale.

Les ventes de biens sportifs en repli, mais une consommation de services sportifs en hausse

La baisse de la dépense sportive des ménages par rapport à 2008, résulte d'une forte contraction de la consommation de biens sportifs (-4,2%), qui n'est que partiellement compensée par l'augmentation de la consommation de services sportifs (+4,5%) (graphique 1).

Le poste « articles de sport », premier poste des dépenses du chapitre des biens sportifs (3,6 milliards d'euros dépensés) est en recul pour la seconde année consécutive ; avec une

baisse de 6,5%, ce repli est même plus fort qu'en 2008 (-1,3%). Les achats de vêtements de sport sont également en baisse (-3,7%), tandis que ceux des chaussures de sport parviennent à se maintenir à leur niveau de 2008.

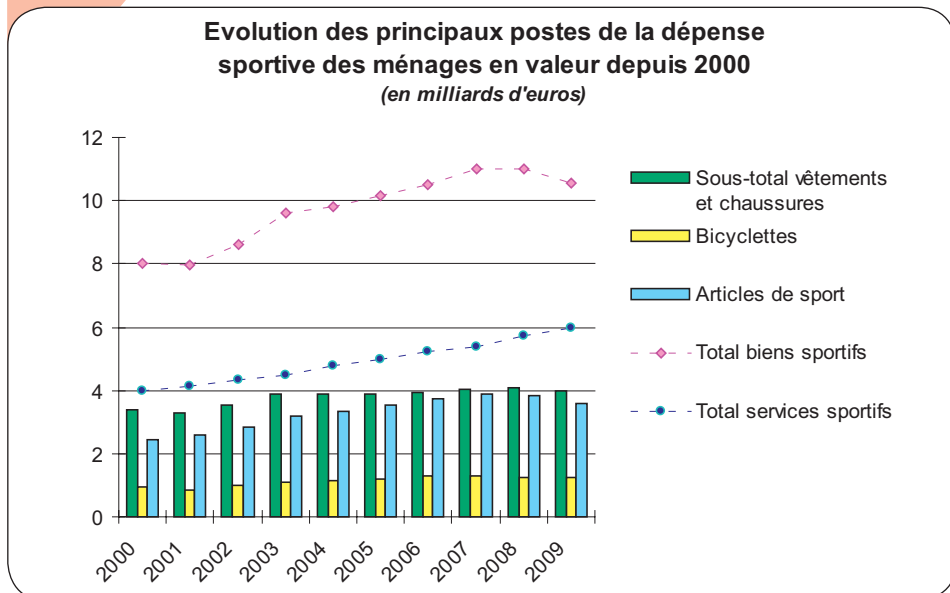
La baisse de la consommation des ménages en biens sportifs durables (-4,7%) est imputable au poste « bateaux » et contraste avec la hausse constatée par l'Insee dans la consommation générale de biens durables en 2009. Toutefois, il convient de replacer cette évolution dans le contexte de mesures exceptionnelles de soutien à la consommation automobile (prime à la casse et avantage du bonus écologique) [1].

Tableau 2 La consommation des ménages en biens et services sportifs (En milliards d'euros courants)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution 2009/2008	Structure 2000	Structure 2009
Vêtements de sport*	2,26	2,1	2,27	2,54	2,51	2,48	2,52	2,61	2,70	2,60	-3,7%	18,9%	15,7%
Chaussures de sport*	1,14	1,17	1,26	1,33	1,36	1,34	1,40	1,42	1,40	1,40	0,0%	9,5%	8,5%
Sous total vêtements et chaussures*	3,40	3,27	3,52	3,87	3,88	3,87	3,92	4,04	4,09	4,00	-2,2%	28,5%	24,2%
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		-3,8%	7,6%	9,9%	0,3%	-0,3%	1,3%	3,1%	1,2%	-2,2%			
Bateaux*	0,88	0,90	0,94	1,10	1,11	1,18	1,28	1,40	1,38	1,31	-5,1%	7,4%	7,9%
Avions*	0,06	0,06	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,04	0,0%	0,5%	0,2%
Bicyclettes*	0,96	0,85	0,99	1,08	1,15	1,20	1,30	1,31	1,26	1,26	0,0%	8,0%	7,6%
Sous total biens durables*	1,89	1,81	1,97	2,22	2,3	2,43	2,56	2,74	2,74	2,61	-4,7%	15,8%	15,8%
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		-4,2%	8,8%	12,7%	3,6%	5,7%	5,3%	7,0%	0,0%	-4,7%			
Articles de sport*	2,42	2,61	2,83	3,21	3,35	3,53	3,73	3,89	3,84	3,59	-6,5%	20,3%	21,7%
Armes*	0,12	0,12	0,13	0,13	0,13	0,13	0,14	0,15	0,15	0,16	6,7%	1,0%	1,0%
Périodiques sportifs*	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,18	0,0%	1,5%	1,1%
Sous total autres biens*	2,71	2,90	3,14	3,52	3,66	3,85	4,05	4,22	4,17	3,92	-6,0%	22,7%	23,7%
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		7,0%	8,3%	12,1%	4,0%	5,2%	5,2%	4,2%	-1,2%	-6,0%			
Total Biens*	78,00	7,98	8,63	9,61	9,83	10,15	10,52	11,00	11,00	10,54	-4,2%	66,9%	63,8%
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		-0,2%	8,1%	11,4%	2,3%	3,3%	3,6%	-4,6%	0,0%	-4,2%			
Services* (activités sportives, ou liées au sport)	3,96	4,11	4,33	4,47	4,78	4,97	5,25	5,37	5,73	5,99	4,5%	33,1%	36,2%
<i>Evol. en valeur (années N / N-1)</i>		3,8%	5,4%	3,2%	6,9%	4,0%	5,6%	2,3%	6,7%	4,5%			
TOTAL*	11,95	12,09	12,96	14,07	14,61	15,11	15,77	16,37	16,73	16,53	-1,2%	100%	100%
<i>Evolution annuelle en valeur</i>		1,2%	7,2%	8,6%	3,8%	3,4%	4,4%	3,8%	2,2%	-1,2%			
Evolution de la Conso. Finale des ménages (en valeur)	4,4%	3,0%	3,8%	3,9%	4,4%	4,3%	4,5%	3,2%	-0,6%				

* La dépense des ménages a été revue depuis 2000 compte tenu de la révision 2008 des nomenclatures d'activités et de produits réalisée par l'INSEE.

Source : INSEE comptes nationaux.



Source : Insee comptes nationaux

Le marché des biens sportifs, un secteur en forte expansion avant la crise

D'après l'INSEE [2], le chiffre d'affaires du commerce d'articles de sport et loisir a doublé en volume entre 1996 et 2006. Sa croissance a été plus rapide que celle de l'ensemble du commerce de détail non alimentaire spécialisé. Cette croissance s'est poursuivie jusqu'à mi-2008. Le secteur a ensuite subi de plein fouet la récession économique avec une chute de 12 % du chiffre d'affaires en valeur entre mi-2008 et mi-2009.

Un bilan négatif à nuancer dans le secteur des cycles

En 2009, les chiffres d'affaires du secteur des cycles et des accessoires associés (freins, pédales, antivols, etc.) est en recul de 4,5 %, selon le Conseil National des Professions du Cycle (CNPC). Les ventes se sont contractées d'environ 6 % en volume, 62 % de ces ventes ont été des ventes de cycles et 38 % des ventes d'équipements ou d'accessoires. Les consommateurs ont serré leur budget avec un prix moyen d'achat s'élevant à 262 euros. Toutefois, avec un vélo pour vingt habitants, la France demeure le quatrième pays consommateur de cycles par habitant au monde derrière le Japon, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. A titre de comparaison, la consommation mondiale baisse de plus de 12 % selon le CNPC. Les ventes de vélos dits de mobilité (vélos de ville et à assistance électrique) ont progressé grâce notamment à l'attrait pour les vélos à assistance électrique dont les ventes ont bondi de 64 %. Toutefois, cette progression n'a pas été suffisante pour soutenir la croissance du marché. Les consommateurs se sont en effet fortement détournés des vélos dits de loisir

et en particulier des VTT pour adultes dont les ventes ont reculé de 12,5 %. En revanche, les ventes de VTT pour enfants ont progressé de 11 %.

Si les vélos de loisir représentent toujours 65 % du total des ventes, leur part tend donc à diminuer au profit des cycles destinés aux déplacements quotidiens qui constituent 25 % des cycles vendus en 2009. Quant à la part des vélos de sport, elle reste stable aux alentours de 10 %.

En 2009, les grandes surfaces multisports ont conforté leur position prédominante avec 52,5 % du nombre total de cycles et accessoires vendus, devant les grandes surfaces alimentaires (25,5 %) et les vendeurs spécialisés indépendants (22 %).

Par ailleurs, si on s'intéresse aux ventes en valeur, les vendeurs indépendants restent leaders (48,5 %) devant les grandes surfaces sportives (41,5 %), mais perdent cinq points de parts de marché par rapport à l'année précédente.

Les stations de ski françaises résistent en dépit du contexte économique difficile

Durant la saison d'hiver 2008-2009, les 220 stations de ski françaises ont vendu 59 millions de journées skieurs ce qui leur a permis d'occuper le premier rang mondial des domaines skiables les plus fréquentés.

Par ailleurs, d'après le cabinet anglo-saxon SNOW24, c'est en France qu'on skie au meilleur prix, malgré le coût de production des domaines skiables qui n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. A titre d'exemple, le coût des remontées mécaniques a ainsi augmenté de 68 % entre 2000 et 2009.

Les stations de moyenne montagne ont particulièrement tiré parti de la saison 2008-2009, avec une fréquentation en hausse

de plus de 50 % pour le Jura, les Vosges et le Massif Central. En revanche, la fréquentation des grandes stations alpines de Savoie et de Haute-Savoie a reculé d'environ 3 %.

Elle reste légèrement supérieure à la moyenne des quatre précédentes saisons, d'après la Compagnie des Alpes (CDA).

Un marché de l'habillement sportif à la baisse à l'instar des marchés comparables

En 2009, le marché du textile et des chaussures de sport ou de style sport est en recul de 2 %, selon le cabinet NPD. Il s'agit de la seconde année de baisse consécutive.

A titre de comparaison, en 2009, la baisse aura été de 4 % pour les biens techniques de loisirs selon le cabinet GFK et de 2 % pour les biens culturels, tandis que les ventes d'habillement ont, elles, reculé de 3,5 %, d'après l'Institut français de la mode. Le marché du Sport ne fait donc ni mieux, ni moins bien que les marchés comparables.

A l'échelle mondiale, les ventes d'équipements, de vêtements et de chaussures de sport se sont contractées de 2 % (en valeur) par rapport à l'année précédente, selon NPD Group. Le marché mondial du sport est en déclin pour la première fois depuis 2005. Ce mauvais résultat s'explique notamment par les mauvaises performances des marchés américains et japonais qui sont en recul respectivement de 4 % et 5 %.

Avant la crise, l'habillement sportif avait pris une part de plus en plus importante dans les ventes de biens sportifs [2]. D'après l'INSEE, entre 1996 et 2006, la part des vêtements de sport dans les ventes a ainsi augmenté de 5 points pour atteindre 29 % et celle des chaussures de sports est passée de 14 % à 19 %.

Les adultes tirent le marché vers le haut : les hommes achètent des chaussures, tandis que les femmes préfèrent le textile

D'après NPD Group, la consommation des plus de 25 ans sur le marché français de l'habillement sportif est en augmentation de 5 % alors que ce marché est globalement à la baisse.

Cependant, hommes et femmes n'achètent pas les mêmes articles (tableau 3).

Les hommes de plus de 25 ans achètent principalement des chaussures (de sport loisir ou des modèles classiques réédités, randonnées et running ou jogging), tandis que les femmes délaissent les chaussures et achètent plutôt du textile (pantacourts, combinaisons de ski, polaires et vestes imperméables et coupevents).

Selon NPD, les ventes de chaussures de sport pour femmes se sont contractées de 7 %.

Cette baisse toucherait principalement les modèles de style sport, non destinés à la pratique sportive exclusive.

Tableau 3

Les vêtements et chaussures de sport les plus achetés en 2009

Articles de sport les plus achetés en 2009	Chez l'homme de plus de 25 ans	Chez la femme de plus de 25 ans
	1. Chaussures de loisirs ou rééditions de modèles classiques	1. Pantacourts
	2. Chaussures de randonnées ou Outdoor	2. Combinaisons et pantalons de skis
	3. Vestes zippées non imperméables	3. Tops polaires
4. Chaussures de running ou jogging	4. Vestes coupe-vents respirantes et/ou imperméables	

Source : NPD group

Le rapport qualité-prix, premier critère de choix des consommateurs

D'après les résultats de l'étude publiée par le cabinet NPD, le rapport qualité-prix est le premier critère avancé par les consommateurs dans leur choix d'un article de sport.

Ainsi, le prix moyen des articles de sport a tendance à baisser en 2009. Le prix moyen pour le textile sport baisse de 1 % en moyenne et celui des chaussures de sport et de style sport diminue en moyenne de 2 %.

En particulier, le prix moyen des chaussures de sport à destination des femmes a été très fortement orienté à la baisse, bien que le volume de ventes ait légèrement augmenté. En 2003, les chaussures de sport coûtant plus de 50 euros représentaient 50 % des ventes. Actuellement, les chaussures coûtant plus de 55 euros (pour tenir compte de l'inflation) ne représentent plus que 24 % des volumes de ventes de chaussures de sport.

Ces résultats suggèrent que les consommateurs hésitent à investir dans les produits les plus chers. Cette baisse du prix moyen des vêtements et des chaussures de sport s'explique également par des opérations commerciales plus fréquentes (promotions et déstockages) dans les points de vente. En particulier, le calendrier commercial 2009 a vu apparaître deux campagnes de soldes supplémentaires (avril et octobre/novembre).

Les communes assument la majeure partie des dépenses publiques

Depuis le début de la décennie, les dépenses sportives des collectivités territoriales ont progressé d'un peu plus de 42 % et celles de l'État de 19,6 % (tableau 4).

En 2009, la dépense sportive de l'État a atteint 4,33 milliards d'euros, soit une hausse en valeur de 0,9 % par rapport à 2008. Ces dépenses de l'État sont principalement constituées de celles

Méthodologie

Depuis 2009, une nouvelle méthodologie a été utilisée dans le calcul de la dépense sportive du Ministère de l'Éducation nationale. Ce changement de méthode conduit à une augmentation sensible du montant de la dépense sportive estimée pour le ministère de l'Éducation nationale et par conséquent pour l'État par rapport aux publications précédentes [3]. Cette augmentation est principalement imputable à une réévaluation du nombre d'heures de sport pratiquées dans le premier degré d'une part et d'autre part à la prise en compte du privé sous contrat dans le second degré. Ces hausses sont cependant minorées par la baisse du coût attribuable à la gestion administrative des enseignants d'EPS du second degré. Pour éviter une rupture de série, les chiffres de la dépense sportive de l'Éducation nationale et donc de l'État ont été révisés depuis 2000.

du ministère en charge des Sports et celles du ministère de l'Éducation nationale. Pour ce dernier, il s'agit essentiellement des dépenses consacrées à l'éducation physique et sportive dans l'enseignement primaire et secondaire. De leur côté, les collectivités territoriales ont dépensé 10,8 milliards d'euros en 2009, soit une augmentation de 1,8 % par rapport à l'année précédente.

Les communes assurent la plus grande partie des efforts financiers pour l'organisation et la pratique du sport. En 2009, elles se sont ainsi engagées à hauteur de 9,4 milliards d'euros, ce qui représente 70 % des dépenses publiques.

Tableau 4

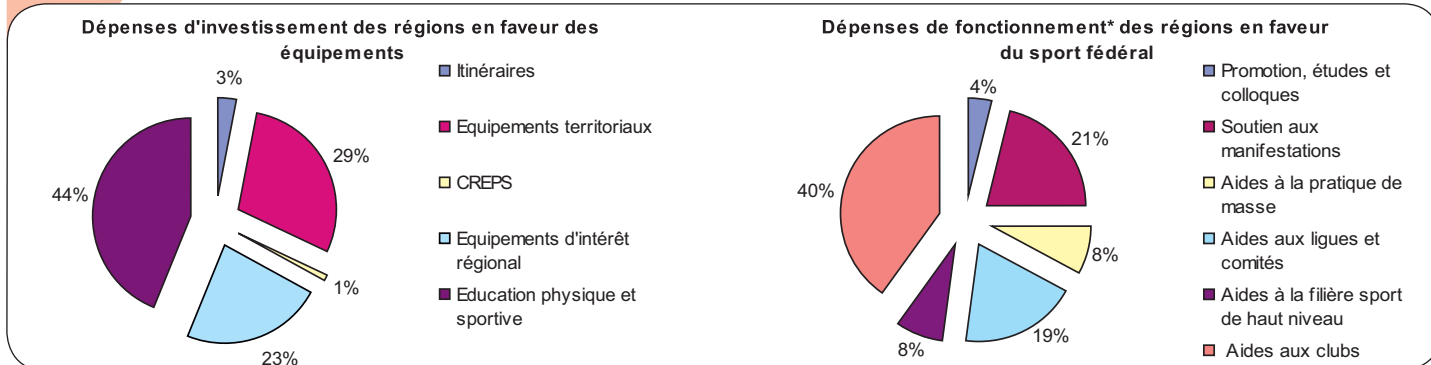
Les dépenses publiques

(En milliards d'euros courants)

Dépense effectuée par	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2009/2000	Structure 2000	Structure 2009
L'État dont	3,62	3,75	3,97	4,07	3,97	3,96	4,11	4,18	4,29	4,33	19,6 %	32 %	29 %
Ministère de l'éducation nationale*	2,89	2,96	3,13	3,27	3,18	3,22	3,34	3,38	3,47	3,49	20,8 %	25,8 %	23,1 %
Ministère des sports	0,48	0,51	0,55	0,57	0,60	0,59	0,67	0,75	0,77	0,79	64,6 %	4,3 %	5,2 %
Autres ministères	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,0 %	0,4 %	0,3 %
Emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24	0,18	0,14	0,10	0,05	-	-	-	-	1,8 %	-
Collectivités territoriales dont	7,60	7,82	7,86	7,87	8,65	9,09	9,55	10,23	10,61	10,8	42,1 %	68 %	71 %
Communes	6,88	7,01	6,95	6,91	7,57	8,0	8,35	8,95	9,30	9,39	36,5 %	61,3 %	62,1 %
Départements	0,50	0,52	0,57	0,60	0,69	0,7	0,77	0,79	0,80	0,82	64 %	4,5 %	5,4 %
Régions	0,20	0,27	0,32	0,34	0,37	0,38	0,43	0,49	0,51	0,55	175 %	1,8 %	3,6 %
Emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,0	-	-	-	-	0,2 %	-
TOTAL	11,22	11,57	11,83	11,94	12,62	13,05	13,66	14,41	14,90	15,13	34,3 %	100 %	100 %

* : série révisée en tenant compte de la nouvelle méthodologie utilisée dans le calcul du compte de l'Éducation.

Source : estimations compte du sport/Ministère des Sports, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative



* hors dépenses de fonctionnement en faveur de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Source : ACTSCR

Une contribution des départements et des régions en hausse depuis le début de la décennie

En 2009, les dépenses sportives des départements augmentent légèrement pour atteindre 820 millions d'euros (+2,5% par rapport à 2008) et celles des régions se portent à 550 millions d'euros (+10%). La part croissante des dépenses des départements et des régions, au sein des dépenses publiques, renforce le poids des collectivités territoriales dans le financement du sport.

5 Départements et régions représentent globalement 10% des dépenses publiques, contre seulement 6,3% au début de la décennie. Sur cette même période, si le montant des dépenses sportives des communes a crû de 36,5%, celui des départements et des régions a quasiment doublé.

D'après une enquête réalisée par l'Association des Cadres Territoriaux du Sport des Conseils Régionaux (ACTSCR), en 2009, plus de la moitié des dépenses de fonctionnement des régions est destinée au financement du sport fédéral (principalement les clubs et

l'organisation de manifestations sportives) et un tiers de ces dépenses bénéficie au développement de la pratique sportive d'un public plus large. Selon l'ACTSCR, 94% des dépenses d'investissement des régions sont faites en faveur des équipements sportifs, essentiellement les équipements sportifs des lycées ainsi que les équipements territoriaux et d'intérêt régional susceptibles d'accueillir des manifestations d'ampleur nationale ou internationale (graphique 2).

Les entreprises maintiennent leur engagement dans le sport

En 2009, le sponsoring sportif n'a pas montré de signe d'essoufflement malgré la crise, d'après Kantar Sport (ex TNS SPORT). La durée des contrats qui protège les détenteurs de droit explique en partie cette bonne tenue du parrainage sportif. Par ailleurs, un revirement soudain pourrait être mal perçu par le public et nuire à l'image des entreprises impliquées. D'après l'étude Kantar Sport, le montant total des tickets d'entrée 2009 sur le marché du sponsoring sportif en France s'élève à

167 millions d'euros. La Formule 1 reste le sport le plus cher et le football celui qui draine le plus d'argent. Le rugby et le handball sont deux disciplines qui enregistrent une légère hausse du montant de leurs partenariats. Le rugby bénéficie encore des effets positifs de la Coupe du monde 2007 et le handball profite des titres accumulés par l'équipe nationale (or mondial et olympique) bien qu'il n'y ait toujours pas de diffuseur associé à ce sport en 2009.

Une dégradation sensible de la balance commerciale « sport »

En 2009 le déficit de la balance commerciale (tableau 5) s'est sensiblement creusé : il s'est établi à -626 millions d'euros, après -413 millions d'euros en 2008 et -405 millions en 2007. La très forte contraction des exportations (-25,3%) a été supérieure à celle des importations (-15,3%). Au global, le taux de couverture, qui s'obtient en faisant le rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs, s'établit à 77% en 2009 contre 86% l'année précédente.

Tableau 5

Les échanges extérieurs de biens sportifs

(En milliers d'euros courants)

	Importations			Exportations			Taux de couverture 2009
	2008	2009	évol.09/08	2008	2009	évol.09/08	
Bateaux à voile	111 097	79 147	-28,8%	707 557	411 200	-41,9%	5,20
Skis, surfs et fixations	162 787	133 196	-18,2%	191 941	146 006	-23,9%	1,10
Bicyclettes et accessoires	554 131	457 224	-17,5%	278 267	237 177	-14,8%	0,52
Bateaux à moteur	715 901	479 663	-33,0%	623 384	353 872	-43,2%	0,74
Maillots de bain	171 562	164 428	-4,2%	111 261	104 694	-5,90%	0,64
Chaussures de ski et surf	98 102	87 471	-10,9%	78 510	65 007	-17,2%	0,74
Chaussures de sport	359 538	337 502	-6,1%	140 425	140 396	-0,02%	0,42
Matériel pour la pêche	70 870	60 378	-14,9%	45 886	48 463	-5,62%	0,80
Avions, planeurs et autres	21 233	10 777	-49,2%	9 038	10 528	-16,5%	0,98
Armes	84 656	73 629	-13,0%	60 438	78 403	-29,7%	1,06
Survêtements de sport	87 721	84 937	-3,2%	23 247	23 126	-0,52%	0,27
Autres	740 313	723 212	-2,3%	494 625	446 789	-9,67%	0,62
TOTAL	3 177 907	2 691 564	-15,3%	2 764 575	2 065 663	-25,3%	0,77

Les données des années antérieures figurent dans les STAT-Info des années précédentes [3].

Source : Direction des douanes

Un taux de couverture à la hausse, excepté dans les secteurs nautiques et du matériel de ski

Parmi les postes pesant favorablement sur la balance commerciale, le secteur nautique et en particulier le poste des bateaux à voile était de nouveau largement excédentaire en 2009. Cependant, son taux de couverture est en baisse par rapport à 2008 : on passe en effet de 638 % à 518 %. Le poste des bateaux à moteurs qui, lui, en revanche, est déficitaire voit également son taux de couverture baisser, de 90 % à 74 %. Le taux de couverture du poste « skis, surfs et fixations » est lui aussi légèrement à la baisse, même s'il reste excédentaire. De même dans le secteur des chaussures de ski, le taux de couverture s'effrite légèrement. Il s'établit en effet à 74 % après avoir atteint 80 % en 2008. A contrario, avec un taux de couverture qui s'élève à 52 %, le poste des cycles et accessoires associés repart très légèrement à la hausse après une forte baisse entre 2007 et 2008 où l'on était passé de 61 % à 51 %, du fait d'une forte augmentation des importations.

Le poste des avions et planeurs fait mieux puisqu'il s'est quasiment retrouvé à l'équilibre en 2009, avec un bond du taux de couverture de 27 % à 97 % dû à une forte contraction des importations.

Le poste des armes est devenu excédentaire en 2009, après plusieurs années de hausses consécutives du taux de couverture (61 % en 2007 et 71 % en 2008).

Enfin, l'amélioration s'est poursuivie dans les secteurs traditionnellement déficitaires de l'habillement sportif, fortement concurrencés par le marché asiatique. Ainsi, le taux de couverture est passé de 39 à 42 % pour les chaussures de sport, et de 26 à 27 % pour les survêtements.

Un noyau dur de 219 000 emplois

On estime qu'en 2009, le secteur sportif comptait un « noyau dur » de 219 340 emplois, contre 211 206 en 2008, soit une croissance de 3,9 %. Les effectifs dénombrés sont des effectifs physiques, le terme "emploi" désignant les personnes actives, à temps plein ou à temps partiel. On distingue plusieurs composantes de l'emploi sportif :

- les emplois qui correspondent aux activités identifiées dans la nomenclature d'activités françaises révisée (NAF rév.2 2008) comme étant des activités liées au sport : la « gestion d'installations sportives » (NAF93.11Z), les activités de clubs (NAF93.12Z) et des centres de culture physique (NAF93.13Z), ainsi que les autres activités liées au sport (NAF93.19Z), soit 106 692 salariés au total en 2009. Avec l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (NAF85.51Z) et ses 8 851 employés, le « secteur sport » compte 115 543 emplois, soit 3,1 % de plus qu'en 2008.

- les emplois des personnels dépendant de l'État et des collectivités territoriales, qui exercent dans le domaine du sport (directeurs des sports, animateurs, enseignants,...). Fin 2009, on dénombrait 56 800 emplois de ce type dans les collectivités territoriales. Au sein du ministère chargé de l'Éducation nationale, on estimait à 43 200 le nombre d'enseignants d'éducation physique et sportive (-0,8 % par rapport à 2008), dont 32 251 dans le second degré public et 2 464 en STAPS.

On dénombrait également 1 660 conseillers d'animation sportive (CAS) et formateurs dans les services déconcentrés et établissements du ministère des Sports, et 1 680 conseillers techniques sportifs (CTS), placés auprès des fédérations sportives, qui exercent les missions

de directeur technique national, d'entraîneur national, de conseiller technique national ou régional.

L'emploi continue à baisser dans les autres secteurs du sport

Outre le « noyau dur », de nombreux autres emplois relèvent de la production de biens et de services sportifs (dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, et dans les services).

Ainsi, les secteurs du « commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé » comptent 48 901 salariés en 2009, soit une baisse de 4 % par rapport à 2008. Le secteur de la « construction de bateaux de plaisance » emploie environ 8 000 salariés. Les effectifs de ce secteur diminuent fortement par rapport à 2008 (-17 %, après une baisse de 3,9 % entre 2007 et 2008). En 2009, on enregistre également un fort recul dans le secteur de la « fabrication d'articles de sport », avec une baisse de 4,7 % consécutive à une plus nette baisse de 12,8 % en 2008. Ainsi, les effectifs salariés se contractent à 5 200. Depuis 2004, le secteur a perdu presque 30 % de ses effectifs salariés. Le secteur de la « fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides » connaît une nouvelle baisse d'effectifs de 8,7 %. En 2009, on compte environ 2 100 salariés contre 2 330 en 2008. Depuis 2000, ce secteur a perdu près de la moitié de ses effectifs. En ajoutant à ces quatre secteurs, celui de la « location et location-bail d'articles de loisir et de sport » (2 405 salariés, en hausse de 16,5 %), on totalise environ 66 300 emplois, soit une perte de 3 400 emplois qui s'ajoute aux 3 100 emplois perdus en 2008.

www.sports.gouv.fr, rubrique STATISTIQUES

pour en savoir plus

* [1] « En 2009, la consommation des ménages résiste malgré la récession », Insee – juin 2010.

* [2] « Le commerce d'articles de sport et loisir : avant la crise, un secteur en forte expansion », Insee – octobre 2011

* [3] « Le poids économique du sport en 2008 », STAT-Info n°09-02, janvier 2011,
« Le poids économique du sport en 2007 », STAT-Info n°09-02, septembre 2009,
« Le poids économique du sport en 2006 », STAT-Info n°08-02, novembre 2008,
« Le poids économique du sport en 2005 », STAT-Info n°07-03, novembre 2007.

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique des secteurs sport, jeunesse, éducation populaire et vie associative, du ministère des sports et du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

Directeur de la publication : Yann DYÈVRE

Rédacteur en chef : Brahim LAOUISSET

Secrétariat de rédaction : Florence PIERVAL-LEVY

Direction artistique et maquette : NORD-GRAPHIQUE

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr>

Adresse administrative : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr – Tél : 01 40 45 92 96